

CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

Avis du Groupe de Travail « FLORE-FONGE-HABITATS-CBN » du 20/04/2023

Avis du GT-FFH-CBN du CNPN sur le projet de PNA Centaurée et Massif de la Clape

Saisine du GT Flore-CBN

Le MTECT (bureau ET3 - Chasse, Faune et Flore sauvage) a demandé au GT Flore-Fonge-Habitats-CBN (GT FFH-CBN) du CNPN de se prononcer sur le projet de PNA Centaurée et massif de la Clape.

Le présent avis synthétise les différentes observations et contributions des membres du GT FFH-CBN du CNPN.

Documents examinés

- Diaporama « Centaurée et Massif de la Clape – Pour un Plan national d'action – Agir pour la préservation des écosystèmes jusqu'aux gènes » par le CBN Méditerranéen, l'ISEM et le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- Fiche de préfiguration 2023 « Centaurée et massif de la Clape – Préfiguration d'un Plan National d'Action » - par le CBN Méditerranéen, l'ISEM et le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- Avis de la Dreal Occitanie du 7/04/2023

Présentation du projet de PNA par le CBN Méditerranéen, l'ISEM et le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Le massif de La Clape est situé sur le littoral Audois, à proximité directe de Narbonne et fait partie du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Il fait aussi partie du site Natura 2000 « Massif de La Clape » FR R9101453 (directive habitat) et du site Natura 2000 « Montagne de la Clape » FR9110080 (directive oiseau). Ce massif, principalement calcaire, culmine à 214m d'altitude et comprend une surface d'environ 10 000 hectares.

Il est aujourd'hui majoritairement occupé par des vignobles et des forêts de pins d'Alep en grande partie publiques et gérées par l'Office National des Forêts. Elles sont partiellement issues d'une recolonisation naturelle, suite à la forte diminution de la pression de pâturage sur le site depuis la fin du XIXème siècle (Gaston 1962). Certains peuplements ont été plantés par des propriétaires privés et publics. La parcelle forestière la plus ancienne, située sur la commune de Gruissan, aurait une centaine d'années.

Le massif de la Clape est aussi un lieu apprécié des touristes qui sont très nombreux en période estivale. Cela constitue une pression non négligeable sur les milieux naturels et semi-naturels du site, notamment concernant le risque incendie.

Cette région abrite un grand nombre d'espèces patrimoniales, dont *Centaurea corymbosa* Pourret (Astéracées) une espèce bisannuelle endémique de ce massif. Présente en seulement 6 populations sur un espace de 3 km², la centaurée de la Clape fait l'objet depuis plus de 25 ans d'un suivi démographique. Initialement, cette étude avait pour but de comprendre les causes de la rareté de cette plante méditerranéenne. A partir des premiers travaux, d'autres recherches ont été développées, notamment des sur les effets du changement climatique sur la dynamique des populations.

Les études conduites depuis 1994 ont permis de montrer l'impact des conditions climatiques, et notamment des épisodes répétés de canicule, sur le déclin de l'espèce. En dehors de sa valeur patrimoniale forte, cette espèce représente donc un cas emblématique de l'effet du réchauffement climatique sur la biodiversité méditerranéenne, et en particulier sur les espèces végétales associées aux falaises calcaires, habitat d'intérêt communautaire (8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique).

De la même façon, les résultats de ces recherches suggèrent que l'espèce est impactée par la dynamique des populations de son principal pollinisateur, le papillon *Pyronia bathseba*, lui-même dépendant du maintien des pelouses à brachypodes. Il semble donc que *Centaurea corymbosa* soit un bon marqueur du fonctionnement de l'écosystème du Massif de la Clape.

Ainsi, la préservation de cette espèce nécessite une approche d'ensemble du massif prenant en compte les différents habitats et espèces présents sur ce territoire original et unique, et leurs interactions. La Dreal souligne l'intérêt du site pour de nombreuses espèces faunistiques (aigle de Bonelli ...) et la nécessaire prise en compte des espèces sensibles (pie grièche, lézard ocellé, faucon crécerellette...) en particulier lors des suivis de printemps.

Analyse du projet de PNA Centaurée et massif de la Clape

Ce projet de PNA est intéressant à plus d'un titre, en visant la conservation d'une espèce endémique du massif de la Clape *Centaurea corymbosa*, espèce déterminante ZNIEFF en Occitanie, protégée au niveau national et classée EN [B (1+2) an (iii,v)] dans la Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019) . Il abordera nécessairement les nombreuses interactions faune-flore et nécessitera en cela une approche écosystémique. Il devra par ailleurs intégrer les menaces et fortes pressions qui pèsent sur ce territoire.

En ce sens, le projet de PNA Centaurée et massif de la Clape se trouve à la croisée de nombreux enjeux :

- en matière de conservation, avec la poursuite des opérations de renforcement de la population,
- en matière de recherche, avec les travaux menés sur la variabilité génétique de l'espèce ; l'implication de l'université de Montpellier sur le sujet est très intéressante et à souligner ; et en termes de suivi des impacts du changement climatique sur la dynamique de cette espèce, notamment au travers des effets du réchauffement sur le substrat organique (milieu de falaises calcaires),
- en matière de connaissance, concernant la reproduction *in situ* entre autres,
- en matière d'identification des diverses menaces et pressions, d'origine anthropique, de fragmentation des milieux, de risques incendie, ou encore liées à l'agriculture et à la forêt,
- enfin la construction de ce projet s'articulera en cohérence avec les autres PNA (notamment avifaune tel que le PNA Pie-Grièche), et le plan pollinisateurs.

Avis du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN :

Le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN, qui souligne la qualité de ce projet de PNA, recommande la prise en compte des points suivants, relatifs :

- au volet recherche en lien direct avec la conservation, la dynamique, la viabilité et le renforcement des populations de Centaurée de la Clape,
- au niveau écologique pour une meilleure connaissance des espèces interagissant avec la centaurée (pollinisateurs, disperseurs de graines, mycorhizes, etc.)
- à l'approche écosystémique, et à la coordination avec les autres PNA, notamment en termes de relations espèces/habitats,

- à l'identification des pressions diverses, exercées sur les espèces et plus largement sur les habitats, et des moyens de les maîtriser.

Le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN émet un **avis favorable** au projet de PNA Centaurée et massif de la Clape.

La Commission Espèces et Communautés Biologiques émet également un avis favorable à ce projet de PNA, en y ajoutant les recommandations suivantes :

* étudier la faisabilité d'un statut de protection, de type Réserve naturelle ou arrêté préfectoral de protection biotope (APPB) pour l'espace Natura 2000, pouvant compléter les objectifs du PNA,

* envisager, en plus des mesures prioritaires de renforcements de population in situ, une action de sauvegarde de la Centaurée par de la migration assistée, dans des sites proches au substrat adapté,

* impliquer un panel élargi d'acteurs et continuer à mobiliser les collectivités locales, la chambre d'agriculture et le PNR sur les enjeux et les actions du PNA.

Le Président du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN



Bruno Bordenave

Au vu du dossier, la Commission ECB du CNPN suit les recommandations du GT FFH-CBN du CNPN et rend un **avis favorable** au projet de PNA Centaurée et massif de la Clape.

Le Président de la Commission ECB du CNPN



Nyls de PRACONTAL